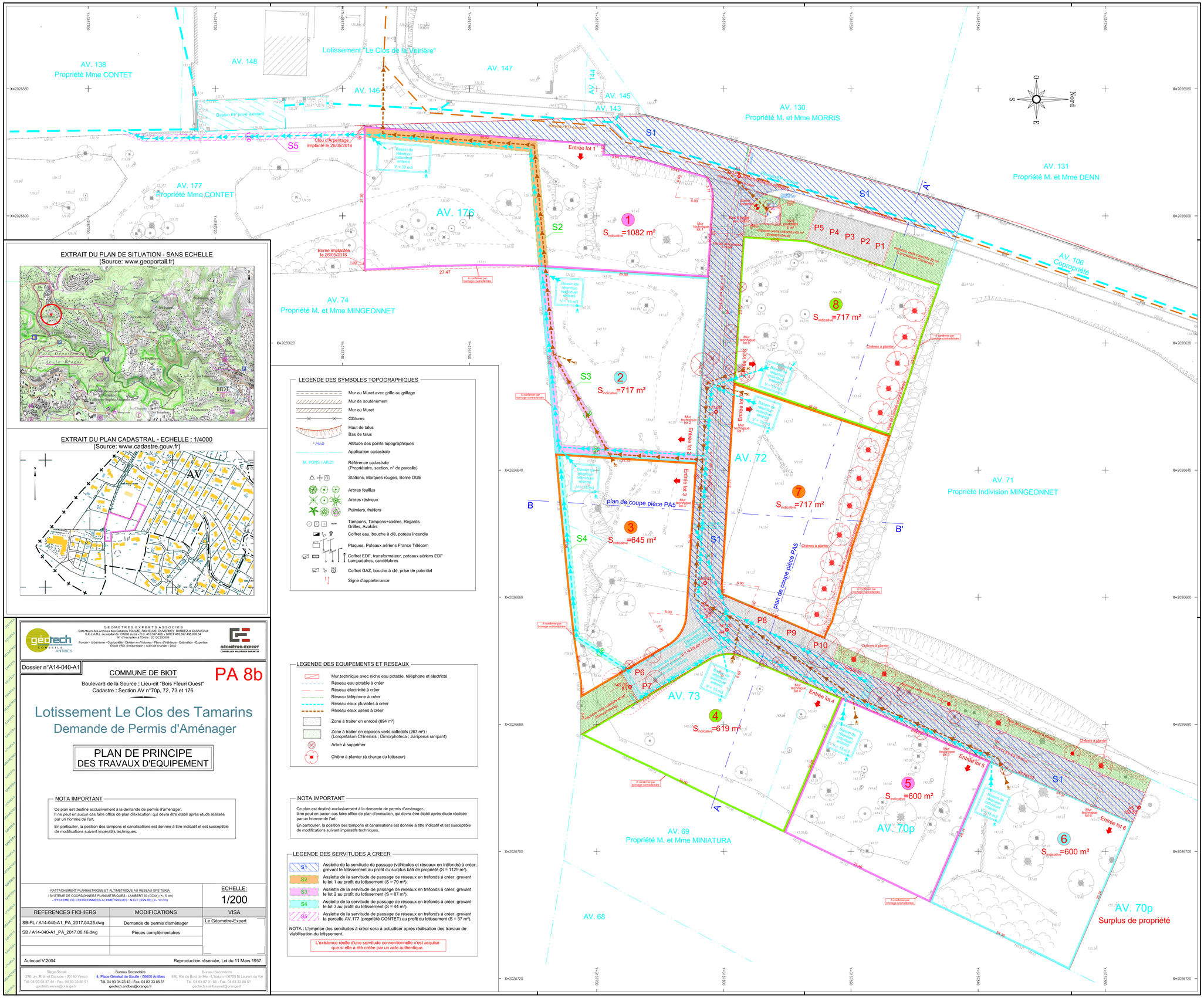

EXTRAIT DU PLAN DE SITUATION - SANS ECHELLE
(Source: www.geoportail.fr)

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL - ECHELLE : 1/4000
(Source: www.cadastre.gouv.fr)

LEGENDE DES SYMBOLES TOPOGRAPHIQUES

- Mur ou Muret avec grille ou grillage
- Mur de soutènement
- Mur ou Muret
- Clôtures
- Haut de talus / Bas de talus
- 294.80 — Altitude des points topographiques
- Application cadastrale
- M. PONS / AB.21 — Référence cadastrale (Propriétaire, section, n° de parcelle)
- Stations, Marques rouges, Borne OGE
- Arbres feuillus
- Arbres résineux
- Palmiers, fruitiers
- Tampons, Tampons+cadres, Regards Grilles, Avaloirs
- Coffret eau, bouche à clé, poteau incendie
- Plaques, Poteaux aériens France Télécom
- Coffret EDF, transformateur, poteaux aériens EDF Lampadaires, candélabres
- Coffret GAZ, bouche à clé, prise de potentiel
- Signe d'appartenance

LEGENDE DES EQUIPEMENTS ET RESEAUX

- Mur technique avec niche eau potable, téléphone et électricté
- Réseau eau potable à créer
- Réseau électricité à créer
- Réseau téléphone à créer
- Réseau eaux pluviales à créer
- Réseau eaux usées à créer
- Zone à traiter en enrobé (894 m²)
- Zone à traiter en espaces verts collectifs (267 m²) : (Loropetalum Chinensis ; Dimorphoteca ; Juniperus rampant)
- Arbre à supprimer
- Chêne à planter (à charge du lotisseur)

NOTA IMPORTANT

Ce plan est destiné exclusivement à la demande de permis d'aménager.
Il ne peut en aucun cas faire office de plan d'exécution, qui devra être établi après étude réalisée par un homme de l'art.

En particulier, la position des tampons et canalisations est donnée à titre indicatif et est susceptible de modifications suivant impératifs techniques.

LEGENDE DES SERVITUDES A CREER

- S1 — Assiette de la servitude de passage (véhicules et réseaux en tréfonds) à créer, grevant le lotissement au profit du surplus bâti de propriété (S = 1129 m²).
- S2 — Assiette de la servitude de passage de réseaux en tréfonds à créer, grevant le lot 1 au profit du lotissement (S = 79 m²).
- S3 — Assiette de la servitude de passage de réseaux en tréfonds à créer, grevant le lot 2 au profit du lotissement (S = 87 m²).
- S4 — Assiette de la servitude de passage de réseaux en tréfonds à créer, grevant le lot 3 au profit du lotissement (S = 44 m²).
- S5 — Assiette de la servitude de passage de réseaux en tréfonds à créer, grevant la parcelle AV.177 (propriété CONTET) au profit du lotissement (S = 37 m²).

NOTA : L'emprise des servitudes à créer sera à actualiser après réalisation des travaux de viabilisation du lotissement.

L'existence réelle d'une servitude conventionnelle n'est acquise que si elle a été créée par un acte authentique.

géorech COURBELLS ANTIBES

G E O M E T R E S E X P E R T S A S S O C I E S
Détenteurs des archives des Cabinets TOULZE, RICHELME, DUVERNEY, BARDEZ et CASAUCAU
S.E.L.A.R.L. au capital de 137200 euros - R.C. 410.597.488. - SIRET 410.597.488.000.64
N° d'inscription à l'Ordre : 2012C200009
Foncier - Urbanisme - Copropriété - Division en Volumes - Plans d'Intérieurs - Estimation - Expertise
Etude VRD - Implantation - Suivi de chantier - DAO

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISEUR GARANTIE

Siège Social
376, av. Rhin et Danube - 06140 Vence
Tél. 04 93 58 37 44 - Fax. 04 83 33 88 51
georech.vence@orange.fr

Bureau Secondaire
4, Place Général de Gaulle - 06600 Antibes
Tél. 04 93 34 23 43 - Fax. 04 83 33 88 51
georech.antibes@orange.fr

Bureau Secondaire
650, Rte du Bord de Mer - L'Atrium - 06700 St Laurent du Var
Tél. 04 93 07 91 88 - Fax. 04 83 33 88 51
georech.saintlaurent@orange.fr

Dossier n°A14-040-A1

COMMUNE DE BIOT

Boulevard de la Source ; Lieu-dit "Bois Fleuri Ouest"
Cadastre : Section AV n°70p, 72, 73 et 176

PA 8b

Lotissement Le Clos des Tamarins

Demande de Permis d'Aménager

PLAN DE PRINCIPE DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT

NOTA IMPORTANT

Ce plan est destiné exclusivement à la demande de permis d'aménager.
Il ne peut en aucun cas faire office de plan d'exécution, qui devra être établi après étude réalisée par un homme de l'art.

En particulier, la position des tampons et canalisations est donnée à titre indicatif et est susceptible de modifications suivant impératifs techniques.

RATTACHEMENT PLANIMETRIQUE ET ALTIMETRIQUE AU RESEAU GPS TERIA
- SYSTEME DE COORDONNIEES PLANIMETRIQUES : LAMBERT 93 (CC44) (+/- 5 cm)
- SYSTEME DE COORDONNIEES ALTIMETRIQUES : N.G.F (IGN 69) (+/- 10 cm)

ECHELLE: 1/200

REFERENCES FICHIERS	MODIFICATIONS	VISA
SB-FL / A14-040-A1_PA_2017.04.25.dwg	Demande de permis d'aménager	Le Géomètre-Expert
SB / A14-040-A1_PA_2017.08.16.dwg	Pièces complémentaires	

Autocad V.2004

Reproduction réservée, Loi du 11 Mars 1957.